

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2036

présenté par

M. Orphelin, Mme Bagarry, M. Chiche, Mme Forteza, Mme Gaillot, M. Julien-Lafferrière et
M. Taché

AVANT L'ARTICLE 21, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.